

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nombre de membres :

en exercice : **12** L'an deux mille vingt-cinq,
Présents : 8 le vingt-deux décembre
Absents : 4
Pouvoirs : le Conseil d'Administration d'Arzon Événements
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
À la Maison des Associations,
Sous la présidence de Mme GAUVAIN, présidente,
Date de convocation du Conseil d'Administration : le 28 novembre 2025

PRESENTS : F. GAUVAIN, JC VERDONCK, PL. KERINO, C. PROVOST, E. RENIMEL, M. EYMOND,
B. DERENEVILLE, J. SAUVAGET

ABSENTS : M. BRICOTTE, C. LECLERC, A. GIARD, JM. GAUTER

POUVOIRS :

Objet : Validation du cahier des charges pour la mise en location de l'espace de restauration de plein air

Vu l'autorisation de recours à la mise en location de l'espace de restauration de plein air par délibération du III-2025-3 en date du 21 octobre 2025.

Le directeur présente au conseil d'administration le projet de cahier des charges annexé en pièce-jointe.

VU l'exposé de Madame la présidente,

Vu la présentation de Monsieur le directeur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

✎ ACCEPTE le principe de renouvellement de la mise en location de l'espace pour une activité apprentissage de natation et une activité de restauration.

✎ APPROUVE les conditions de mise en location exposés ci-dessus

✎ DONNE MANDAT au Directeur pour poursuivre cette décision.

Fait et délibéré à ARZON, le 22 décembre 2025

Publiée, affichée le 23 décembre 2025

**certifiée exécutoire par sa transmission en préfecture
en date du**

La Présidente,
F. GAUVAIN

